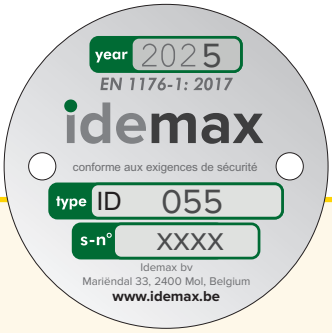
idemax®



Manuel d'utilisation de l'article n° ID055

« Drône »

(version 04/09/26)

Tranche d'âge prévue : 1 à 12 ans

Hauteur de chute maximale : <60 cm

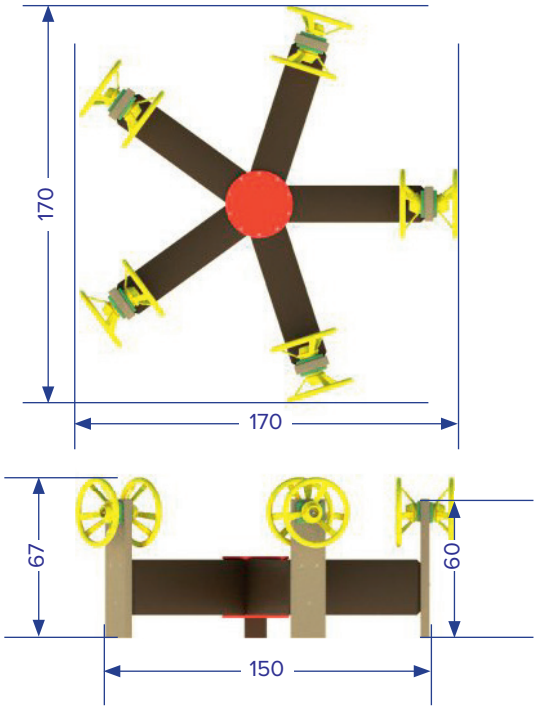
La version la plus récente figure toujours sur manuals.idemax.be

Cet équipement de jeu est certifié TÜV.



modèle	dim. L x B x H poids
ID055-000000-MC	Ø170 x H67 cm ± 96 kg





Montage

Le drône est livré assemblé à l'exception des volants qui doivent être fixés sur place. Les trous sont percés pour faciliter la fixation (voir page 3).
Il est possinle de livrer, sur demande, le drône démonté (Voir manuel de montage en page 4).
L'installation se fait sur une surface plane et dure.

Matériaux

- Poteaux et planches en plastique recyclé (PP et PE) massif, teinté dans la masse (beige, vert, brun)
- Vis et chevilles en inox
- 10 volants remplaçables en polyéthylène jaune sur axe rotatif.

Entretien

L'entretien du plastique se limite à un nettoyage simple à l'eau tiède savonneuse, à l'aide d'une éponge ou d'une brosse douce. Rincez soigneusement pour éliminer toute trace de savon et de salissures. Le plastique présente un taux d'absorption d'humidité inférieur à 0,29%, ce qui rend l'apparition de taches causées par l'huile, la graisse ou d'autres produits quasi inexistants. Ce faible taux d'absorption complique la fixation de mousses, d'algues, etc., facilitant leur retrait. Il est possible d'utiliser un Kärcher à une pression maximale de 100 bars pour le nettoyage, mais ce traitement doit être évité autant que possible, car il n'est généralement pas nécessaire. Si utilisé, pulvérisez avec un jet rotatif à une distance minimale de 30 cm du plastique.
Ne jamais peindre ni lasurer le plastique : cela n'a aucun intérêt en matière de protection et l'adhérence sera en outre très mauvaise.

Instruction de contrôle

Contrôle visuel :
Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle visuel s'impose chaque semaine ou chaque mois.

Contrôle du fonctionnement :
Selon l'intensité d'utilisation, un contrôle du fonctionnement s'impose chaque mois ou tous les quatre mois.

Contrôle approfondi :
Chaque année

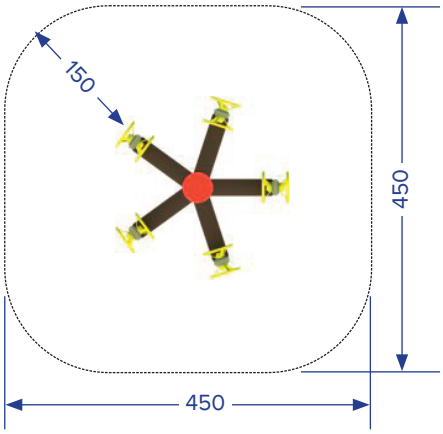
Attention particulière lors du contrôle du fonctionnement ou du contrôle approfondi :

- Tous les éléments sont-ils bien fixés ?
- Les éléments sont-ils déserrés, manquants, endommagés ou usés ?
- Les vis sont-elles déserrées et saillantes?
- Les volants sont-ils déserrés ?
- L'ancrage dans le sol est-il toujours en bon état ?
- Y a-t-il des signes de vandalisme ?
- Y a-t-il du jeu dans les volants ?

Utilisez les éléments originaux Idemax pour la réparation afin de garantir la validité du certificat TÜV.

Installation

Le placement se fait sur un sol dur et plane. Le drône ne peut pas être installé sur un sol meuble (sable, écorce, copeaux de bois), sauf si une construction portante est montée (non incluse).



Zone de sécurité

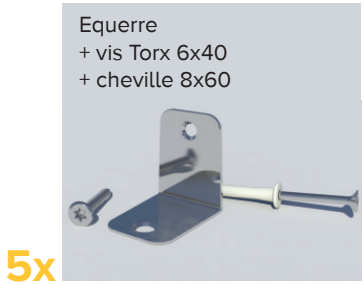
Il est obligatoire de laisser une zone libre de tout obstacle de 150 cm autour du drone.

Sol amortissant facultatif

La hauteur étant inférieure à 60 cm, le drône peut être installé sur une surface dure sans installation de sol amortissant. Notez : en France, en fonction du type de sol et de la hauteur de chute, la Norme EN NF 1177 peut contraindre à l'installation d'un sol amortissant approprié.

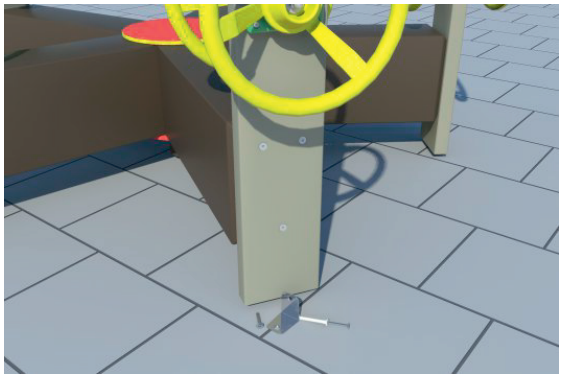
Ancrage ou non?

Selon les normes européennes, dans les aires de jeux publiques, l'ancrage est obligatoire. Il peut être envisagé de ne pas ancrer cet équipement de jeu dans une cour de récréation avec surveillance. Dans le cas où la cour est seulement utilisée par l'école, il y a peu de risques de sécurité causées par le fait que le jeu n'est pas ancré. Si vous choisissez de ne pas ancrer le jeu, nous conseillons de bien marquer la position du jeu au sol, de façon qu'il soit correctement remis à la même place après un déplacement temporaire, toujours respectant la zone de sécurité libre de 150 cm autour du jeu.

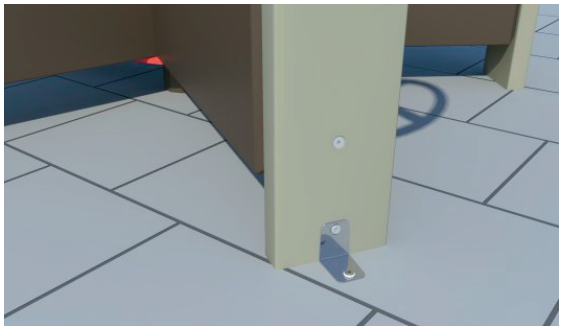


En cas d'ancrage du module de jeu:

L'ancrage se fait en vissant les cinq équerres extrémités des planches beiges et en fixant avec les chevilles au sol. Nous conseillons de forer d'abord les trous pour les vis avec une perceuse de 4 mm. Les trous pour les chevilles sont forés avec une perceuse avec mèche à béton de 8 mm



Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Toutefois, il peut être envisagé de ne pas ancrer cet équipement dans une cour de récréation surveillée. Dans le cas où la cour est uniquement utilisée par l'école, les risques de sécurité liés à l'absence d'ancrage sont minimes. Si vous choisissez de ne pas ancrer le jeu, nous recommandons de bien délimiter sa position au sol afin de garantir qu'il soit remis exactement au même endroit après un déplacement temporaire, tout en respectant la zone de sécurité libre de 150 cm autour du jeu.



Conseil important

Insérez la cheville pour qu'elle soit parfaitement placée dans le trou. Ensuite, vissez délicatement la vis, plutôt que de la frapper avec un marteau, afin de préserver l'intégrité de la tête de vis.

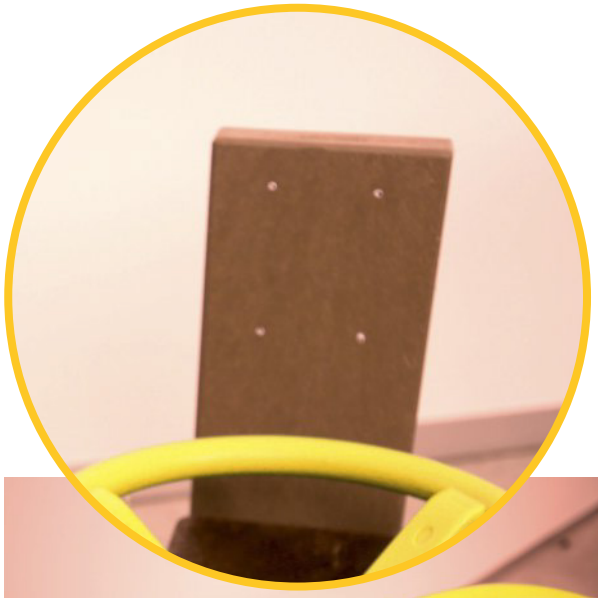
Remplacement volants

Le mécanisme en plastique des volants peut s'user en cas d'utilisation intensive. L'usure du volant et d'autres éléments en plastique peuvent rendre nécessaire leur remplacement. Cependant, le volant ne risque pas de se détacher de la plaque verte en plastique, car l'écrou borgne est solidement fixé (collé) à l'axe métallique. Le remplacement du volant est simple : il suffit de dévisser la plaque verte avec le volant de la planche, puis d'en visser un nouveau



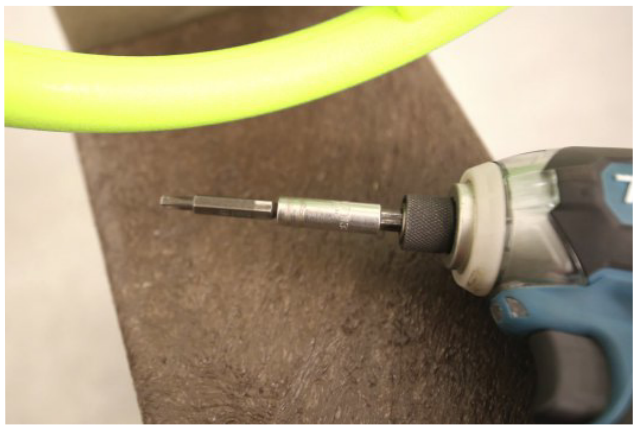
Procédure standard: Drône livré monté, volants à visser

Les 10 volants sont préassemblés sur les plaques en plastique. Il suffit de visser les plaques sur les planches, en les positionnant verticalement à l'intérieur et horizontalement à l'extérieur

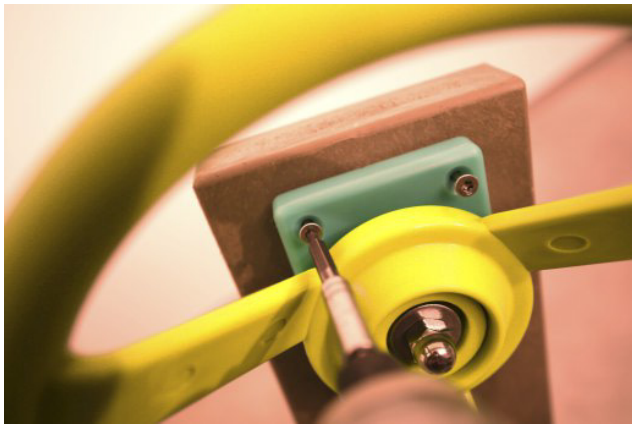








Fixez les 10 volants avec les vis en acier inoxydable T25 à travers la plaque en plastique.
Les trous dans les planches beiges sont marqués.





Sur demande, le drône peut être livré non assemblé

Le drône est livré sur une palette de 80 x 120 cm. Assemblez d'abord la structure en "étoile", ensuite montez les volants avec les vis fournies.

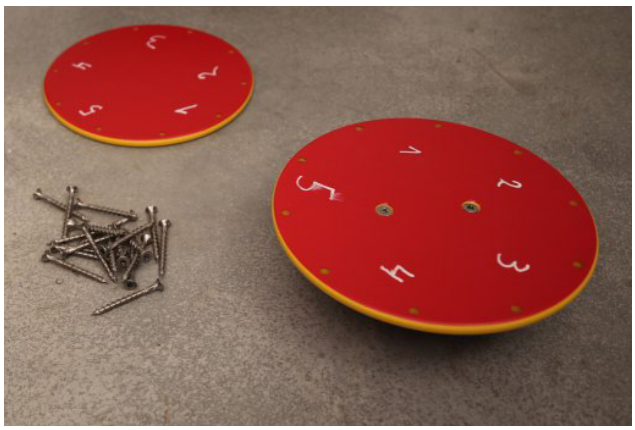


La palette contient les 5 bras du drône et un carton contenant:

- 10 volants avec axe métallique sur une plaque en plastique
- 40 vis T25 inox (pour fixation des plaques des volants)
- Un disque rouge inférieur avec pied brun et un disque rouge supérieur
- 20 vis T40 inox (connexion des 5 branches de l'étoile)
- 3 sachets contenant chacun deux équerres, ainsi que des vis et des chevilles en inox destinées à l'ancrage au sol.



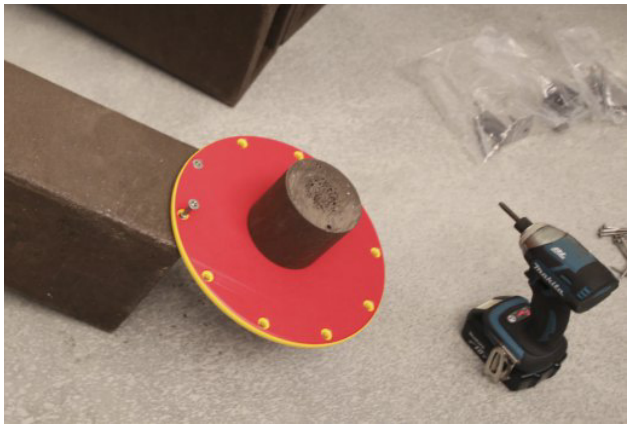






Le drône a déjà été monté, numéroté et démonté. Respectez la numérotation.



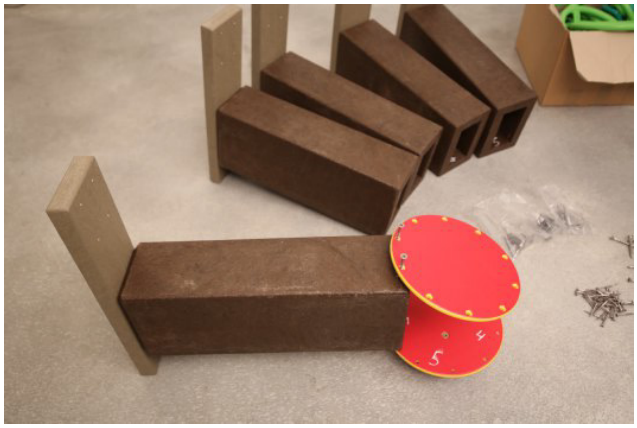


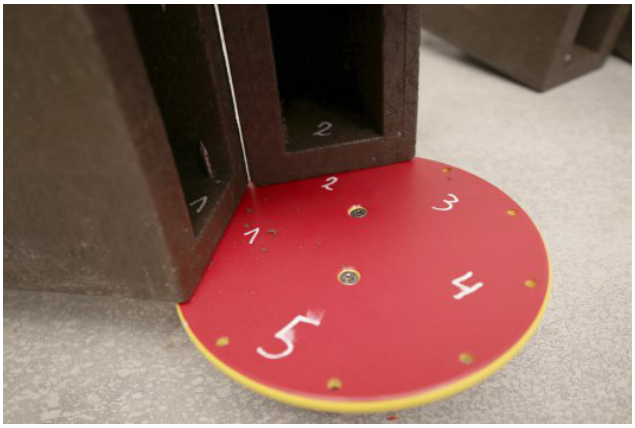
Tournez la partie inférieure du bras n°1 en haut et vissez le disque inférieur avec le pied brun (trous préforés).



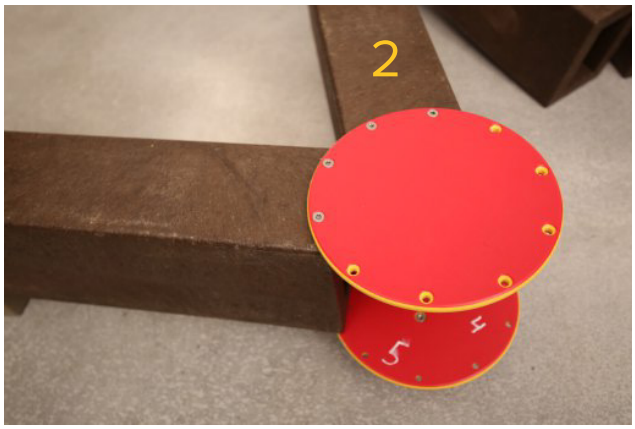


Retournez bras n°1.



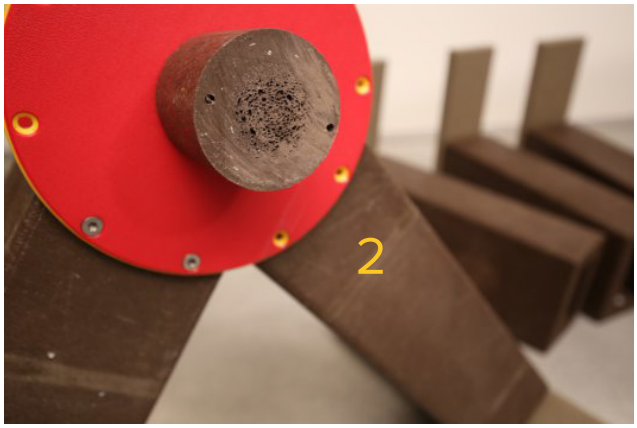


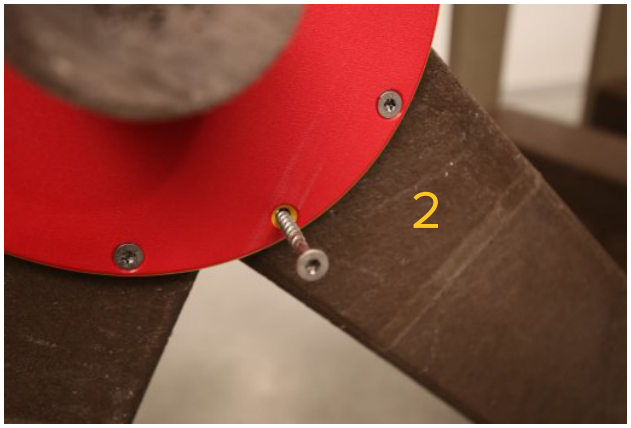
Vissez le disque supérieur sur le bras n°1 et insérez le bras n°2 entre les disques.



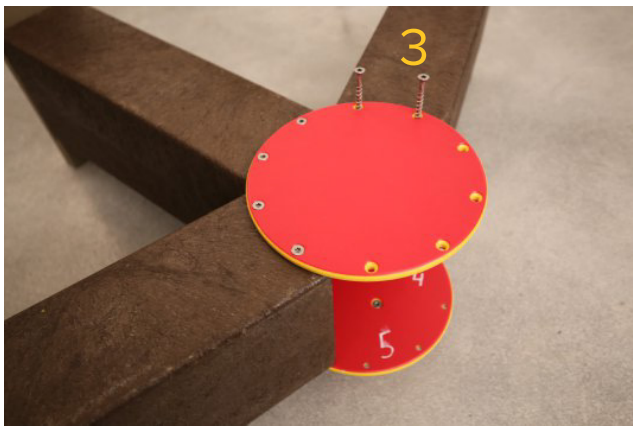


Vissez le disque supérieur sur le bras n°2 et redressez.



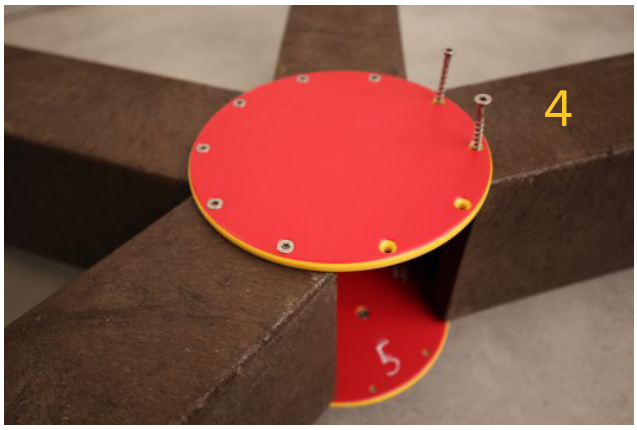


Vissez le disque inférieur sur le bras n°2.



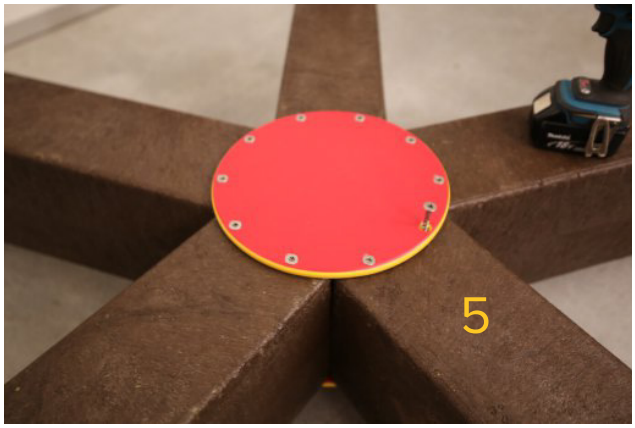


Vissez le disque supérieur sur le bras n°3, redressez, vissez le disque inférieur sur bras.





Vissez le disque supérieur sur le bras n°4, redressez, vissez le disque inférieur sur bras.





Vissez le disque supérieur sur le bras n°5, redressez, vissez le disque inférieur sur bras.

Référentiel

Sécurité et normes



Certification de conformité

Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.



Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale.
Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.



Sol amortissant non requis

La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant.
Note : En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.



Sol amortissant requis

Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur.
Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage



Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.



Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.



Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.



A creuser

Ancrage dans le sol.
Le jeux ou le moblier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement.
Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité



Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.



Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.



Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.

Le gestionnaire informe sans délai l'autorité compétente (p. ex. la NVWA ou le SPF Économie) de tout accident grave qui survient avec l'équipement de jeu.

Par accident grave au sens de ce qui précède, il faut en tout état de cause entendre un accident :

a. ayant une issue mortelle ;
b. entraînant des lésions, permanentes ou non, chez une personne ;
c. conduisant à une hospitalisation immédiate.

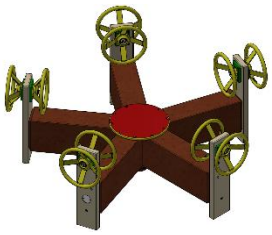
TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
Info.be@tuvsud.com

Add value.
Inspire trust.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-014-720304726-03

Selon le Décret 94-699 du 10 août 1994 modifié le 30 septembre 2019 fixant les exigences relatives aux équipements d'aires collectives de jeu.
Cette attestation est publiée par TÜV SÜD Benelux.

Attestation numéro. : Z-F-26-08-5010797276-014-720304726-03
Dossier numéro: 720304726-03
Concerne : Drône



Référence:	numéro de type:	ID055
	numéro de série:	-
Numéro du rapport:		P-NL-25-11-720304726-03-01rev1
Certification		Certification de type
Basé sur les critères d'évaluation des normes:		EN 1176-1:2017+A1 :2023
Propriétaire:		Idemax bvba
Adresse propriétaire:		Achterbos 72, 2400 Mol
Catégorie d'équipement aire de jeu:		Jeu d'imagination
Fabricant		Idemax bvba
Année de fabrication:		àpd 2026
Fournisseur :		Idemax bvba
Année de livraison:		àpd 2026
Date de l'inspection:		18.11.2025

TÜV SÜD Benelux, Leuvensesteenweg 350, B – 3190 Boortmeerbeek déclare que l'équipement susmentionné est conforme aux exigences de fabrication énoncées dans le Décret 94-699 du 10 août 1994.

Boortmeerbeek, le 06.10.2026

Nom: Astrid De Beukelaer
Function: Expert Playground Equipment
Le certificat digital est la version originale

TÜV SÜD Benelux
Leuvensesteenweg 350
B – 3190 Boortmeerbeek
Tel. +32 (0)15 50 96 30
Info.be@tuvsud.com

Add value.
Inspire trust.

ATTESTATION DE CONFORMITÉ
Z-F-26-08-5010797276-014-720304726-03

ANNEXE 1

Description du produit : Drône

Dimensions (L x l x h) : env Ø 170 x H67cm
Haute de chute :< 60 cm

Applications et limitations

Cette attestation porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen.

On tient à signaler aux exploitants que les contrôles et entretiens des équipements sont obligatoires, afin de maintenir les équipements en bon état.

Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc.) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.

TÜV SÜD Benelux doit être informé sans délai de toute modification ou réparation qui pourrait affecter la sécurité ou la santé des personnes.

Fin du certificat